



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure

Question au Gouvernement n° 807

Texte de la question

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES À BURE

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Bex.

M. Christophe Bex . Je vais vous parler d'un petit bout de territoire où, depuis plus de vingt-cinq ans, se trouve un laboratoire inconnu du grand public – étonnant, tant les enjeux sont considérables pour notre industrie, et pour l'industrie nucléaire en particulier. On y a prévu le projet le plus insensé du millénaire : creuser, pendant plus de 150 ans, 300 kilomètres de galeries – une fois et demie la longueur du métro parisien –, stocker, à 500 mètres sous terre, des déchets concentrant, à eux seuls, 99,9 % de la radioactivité des déchets, dont la durée de vie moyenne est de 200 000 ans, issus des réacteurs nucléaires français.

Bure, train d'atterrissage de l'industrie nucléaire ; Bure et ses environs, colonisés avant d'être irradiés (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP – Mme Marie-Noëlle Battistel et M. Nicolas Thierry applaudissent également*) ; Bure, où les vies comptent moins qu'ailleurs, où l'on exproprie les terres et les consciences, où les élus locaux ont cru à la carotte financière.

Bure n'est pas seulement le laboratoire des déchets radioactifs mais aussi celui de la répression. Le 5 juin, toutefois, la justice a ordonné la relaxe générale pour les trois derniers prévenus, désavouant ainsi les politiques répressives qui ont pesé, pendant huit ans, sur des dizaines de personnes et des familles entières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS.*) Cette relaxe est la défaite du talon de fer écrasant la démocratie, instrumentalisant les procédures judiciaires et réprimant violemment toutes les contestations – à Bure comme à Sainte-Soline, autour de l'A69 ou contre les Soulèvements de la Terre. (Mêmes mouvements.)

Quelles réparations envisagez-vous pour ces personnes injustement poursuivies, pour ces vies empêchées et cette lutte entravée ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir. - Applaudissements sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

M. Julien Odoul . Pour ces terroristes, oui !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie et de l'énergie.

M. Marc Ferracci, *ministre chargé de l'industrie et de l'énergie* . Vous soulevez une question importante : celle de l'enfouissement des déchets nucléaires et, au-delà, celle de la responsabilité qui est la nôtre vis-à-vis de l'environnement et des personnes, eu égard à ce choix historique de l'énergie nucléaire – c'est le choix de la France, un choix que nous assumons pleinement.

La gestion des déchets est un sujet difficile : 99,9 % de la radioactivité est contenue dans 2,5 % des déchets – ces déchets de moyenne et de haute activité qui font l'objet du projet Cigeo à Bure.

Le stockage géologique profond est une solution pérenne : cela a été reconnu par la loi française, mais aussi par les textes européens. Ce projet est donc pleinement légitime.

Mme Mathilde Panot . Vous n'avez pas même envisagé d'alternative !

M. Marc Ferracci, *ministre* . En 1998, les départements de la Meuse et de la Haute-Marne se sont portés volontaires pour accueillir ce laboratoire de recherche. Il faut également que nous écoutions la voix des élus,...

Mme Mathilde Panot . Écoutez celle des scientifiques !

M. Marc Ferracci, *ministre*quand ils voient les potentialités, pour leurs territoires, d'un projet industriel de cette ampleur. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Il faut se réjouir de l'avancement du projet Cigeo, dont l'autorisation est envisagée pour 2028.

D'ici là, nous devons poursuivre le dialogue avec les élus autour de ce projet de territoire. J'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, d'échanger avec les élus de Haute-Marne lors de la visite d'un site industriel : ils sont demandeurs d'une fiscalité équitablement répartie, afin que les bénéfices de ce projet industriel échoient à tout le territoire. L'État y est prêt et le dialogue se poursuit. Nous allons continuer, en toute responsabilité, à miser sur le nucléaire.

Mme Mathilde Panot . Nous ne sommes pas des poubelles nucléaires !

Mme Anne Stambach-Terreñoir . Vous n'avez pas répondu à la question !

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Bex.

M. Christophe Bex . Pour ne pas connaître un StocaMine à la puissance 1 000, il est temps de siffler la fin de ce projet lors de la « manifestation du futur », qui aura lieu, à Bure, le 20 septembre 2025. Soyons nombreux à nous y retrouver ! (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent pour applaudir. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

M. Laurent Jacobelli . Mais quel cirque ! Ce sont des clowns !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bex](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 807

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Industrie et énergie

Ministère attributaire : Industrie et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 juin 2025